

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS**Société Assurances HAYETT**

Siège social : Immeuble COMAR, Avenue Habib Bourguiba – 1001 Tunis

La société Assurances HAYETT publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils vont être soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 27 avril 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Fayçal DERBEL.

A C T I F	NOTES	Exercice 2011			Exercice 2010
		Montant Brut	Amort & Prov	Montant Net	Montant Net
AC 1 Actifs incorporels					
AC12 Concessions, brevets, licences, marques		330 462,677	239 225,987	91 236,690	159 687,792
AC14 Acomptes versés		430 838,466		430 838,466	267 990,686
	A1	761 301,143	239 225,987	522 075,156	427 678,478
AC 2 Actifs corporels d'exploitation					
AC21 Installations techniques et machines		551 078,672	448 244,547	102 834,125	96 589,162
AC22 Autres installations, outillage et mobilier		25 827,506	21 795,677	4 031,829	4 757,114
	A1	576 906,178	470 040,224	106 865,954	101 346,276
AC 3 Placements					
AC31 Terrains et constructions					
AC312 Terrains et constructions d'exploitation		3 590 845,880	224 791,764	3 366 054,116	2 813 603,727
AC33 Autres placements financiers					
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP		10 332 691,437	30 469,125	10 302 222,312	9 120 107,027
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		107 485 181,300		107 485 181,300	91 523 601,300
AC334 Autres prêts		2 315 309,833		2 315 309,833	1 905 484,777
AC336 Autres		1 000,000		1 000,000	1 000,000
	A2	123 725 028,450	255 260,889	123 469 767,561	105 363 796,831
AC 6 Créances					
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe					
AC611 Primes acquises et non émises et primes à annuler		-124 868,385		-124 868,385	-89 767,231
AC612 Autres créances nées d'opérations d'assurance directe		3 487 113,482	56 788,448	3 430 325,034	3 138 027,087
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance		7 107,442		7 107,442	46 157,326
AC63 Autres créances					
AC631 Personnel		14 807,071	19 611,189	-4 804,118	-6 525,799
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		3 031 817,894		3 031 817,894	4 733 612,302
AC633 Débiteurs divers		54 663,933		54 663,933	1 519,369
	A3	6 470 641,437	76 399,637	6 394 241,800	7 823 023,054
AC 7 Autres éléments d'actifs					
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse		2 538 339,659		2 538 339,659	1 364 785,815
AC72 Charges reportées					
AC721 Frais d'acquisitions reportés		825 726,300		825 726,300	941 891,572
AC73 Comptes de régularisation Actif					
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus		4 114 442,590		4 114 442,590	3 668 799,956
AC733 Autres comptes de régularisation		2 085 773,098		2 085 773,098	1 861 208,624
AC75 Autres		7 315,555		7 315,555	4 712,822
	A4	9 571 597,202	0,000	9 571 597,202	7 841 398,789
TOTAL ACTIF		141 105 474,410	1 040 926,737	140 064 547,673	121 557 243,428

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF DU BILAN

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	Exercice 2011 Montant Net	Exercice 2010 Montant Net
Capitaux propres			
CP1 Capital social ou fonds équivalent		6 000 000,000	4 000 000,000
CP2 Réserves et primes liées au capital		4 151 010,481	3 023 553,506
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		10 151 010,481	7 023 553,506
CP6 Résultat de l'exercice		1 719 022,510	1 547 456,975
Total capitaux propres avant affectation	P1	11 870 032,991	8 571 010,481
Passifs			
PA2 Provisions pour autres risques et charges			
PA23 Autres provisions		200 000,000	384 000,000
		200 000,000	384 000,000
PA3 Provisions techniques brutes			
PA320 Provisions d'assurance vie		120 124 686,143	104 750 030,773
PA330 Provision pour sinistres (vie)		1 392 004,008	1 334 068,171
PA340 Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes (vie)		2 753 144,708	3 161 065,289
PA360 Autres provisions techniques (vie)			
		124 269 834,859	109 245 164,233
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires			
PA6 Autres dettes			
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe		909 123,686	1 120 045,911
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance			
PA622 Autres		168 937,906	65 841,275
PA63 Autres dettes			
PA632 Personnel		16 448,881	11 567,458
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		1 024 189,749	795 988,164
PA634 Créanciers divers		324 643,835	291 616,603
	P2	2 443 344,057	2 285 059,411
PA7 Autres passifs			
PA71 Compte de régularisation Passif			
PA712 Autres comptes de régularisation Passif		1 281 335,766	1 072 009,303
	P3	1 281 335,766	1 072 009,303
Total du passif		128 194 514,682	112 986 232,947
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF		140 064 547,673	121 557 243,428

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE

	2011			2010
	Opérations brutes	Cessions et/ou rétrocessions	Opérations nettes	Opérations nettes
PRV1 Primes				
PRV11 Primes émises et acceptées	+ 23 249 011,306	571 989,441	22 677 021,865	20 045 453,966
	23 249 011,306	571 989,441	22 677 021,865	20 045 453,966
PRV2 Produits de placements				
PRV21 Revenus des placements	+ 6 924 485,512		6 924 485,512	5 584 359,045
PRV23 Reprise de corrections de valeur sur placements	+ 211 118,156		211 118,156	976 010,602
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements et de change	+ 44 487,005		44 487,005	216 540,658
	7 180 090,673	0,000	7 180 090,673	6 776 910,305
TOTAL 1	30 429 101,979	571 989,441	29 857 112,538	26 822 364,271
PRV4 Autres produits techniques	+ 8 495,298		8 495,298	8 756,205
	8 495,298	0,000	8 495,298	8 756,205
CHV1 Charges de sinistres				
CHV11 Montants payés	- 6 456 333,479	79 108,354	6 377 225,125	4 319 518,708
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	- -349 984,744		-349 984,744	555 400,814
	6 106 348,735	79 108,354	6 027 240,381	4 874 919,522
TOTAL 2	6 097 853,437	79 108,354	6 018 745,083	4 866 163,317
CHV2 Variation des autres provisions techniques				
CHV21 Provision d'assurance vie	- 15 430 110,807		15 430 110,807	14 871 504,233
CHV22 Autres provisions techniques	- -55 455,437		-55 455,437	-59 865,525
	15 374 655,370	0,000	15 374 655,370	14 811 638,708
CHV3 Participation aux bénéfiques et ristournes	- 2 491 229,793	245 868,689	2 245 361,104	1 286 694,077
	2 491 229,793	245 868,689	2 245 361,104	1 286 694,077
CHV4 Frais d'exploitation				
CHV41 Frais d'acquisition	- 2 968 423,331		2 968 423,331	2 767 165,793
CHV42 Variation du montant des Frais d'acquisition reportés	- 116 165,272		116 165,272	30 590,102
CHV43 Frais d'administration	- 780 040,998		780 040,998	741 154,681
CHV44 Commissions reçues des réassureurs	+ 118 474,501	118 474,501	118 474,501	120 614,569
	3 864 629,601	118 474,501	3 746 155,100	3 418 296,007
TOTAL 3	21 730 514,764	364 343,190	21 366 171,574	19 516 628,792
CHV9 Charges de placements				
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	- 53 800,973		53 800,973	46 031,559
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	- 202 161,170		202 161,170	206 420,151
	255 962,143	0,000	255 962,143	252 451,710
TOTAL 4	255 962,143	0,000	255 962,143	252 451,710
CHV10 Moins values non réalisées sur placements			0,000	0,000
TOTAL 5	0,000	0,000	0,000	0,000
CHNT2 Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat	- 587 046,523		587 046,523	449 192,605
TOTAL 6	587 046,523	0,000	587 046,523	449 192,605
RTV RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE	1 757 725,112	128 537,897	1 629 187,215	1 737 927,847

ETAT DE RESULTAT

		2011	2010
RTV Résultat technique de l'assurance vie	+	1 629 187,215	1 737 927,847
		1 629 187,215	1 737 927,847
PRNT3 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat	+	587 046,523	449 192,605
		587 046,523	449 192,605
CHNT1 Charges des placements			
CHNT12 Correction de valeur sur placements	-	244 794,508	169 993,612
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements et de changes	-	176,781	81,404
		244 794,508	169 993,612
		176,781	81,404
PRNT2 Autres produits non techniques	+	199 954,512	11 350,992
		199 954,512	11 350,992
CHNT3 Autres charges non techniques	-	69 855,151	95 417,603
		69 855,151	95 417,603
Résultat provenant des activités ordinaires		2 101 361,810	1 932 978,825
CHNT4 Impôt sur le résultat	-	382 339,300	385 521,850
		382 339,300	385 521,850
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		1 719 022,510	1 547 456,975
PRNT4 Gains extraordinaires	+	0,000	0,000
CHNT5 Pertes extraordinaires	-	0,000	0,000
Résultat extraordinaire		0,000	0,000
Résultat net de l'exercice		1 719 022,510	1 547 456,975
CHNT6/PRNT5 Effets des modifications comptables (nets d'impôts)	+	0,000	0,000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		1 719 022,510	1 547 456,975

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

	2011	2010
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
* Encaissements des primes reçues du réseau	20 751 747,710	17 832 076,378
* Encaissements des primes acceptations	16 331,942	
* Décaissements des primes pour les cessions	-213 918,453	-493 231,426
* Sommes versées pour paiement des sinistres (Rachat, Rentes et Capitaux échus)	-8 257 336,069	-5 409 820,291
* Sommes versées pour les sinistres (Acceptations)		
* Encaissements des sinistres pour cessions	32 840,039	222 861,980
* Commissions versées aux intermédiaires	-1 296 671,494	-1 056 295,186
* Commissions reçues sur les cessions	14 124,700	165 675,015
* Commissions versées sur les acceptations	29 399,122	
* Somme versées aux fournisseurs et au personnel	-2 930 346,152	-2 275 896,216
* Variation des dépôts auprès des cédantes		
* Variation des espèces reçues des cessionnaires		
* Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-17 729 392,529	-14 206 412,870
* Encaissements liés à la cession de placements financiers	2 456 672,227	2 833 539,108
* Produits financiers reçus	5 877 104,190	5 593 977,761
* Taxes sur les assurances versées au Trésor		
* Impôts sur les bénéfices payés	1 395 900,930	-1 051 094,903
* Autres mouvements	1 619 486,957	-678 662,056
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	1 765 943,120	1 476 717,294
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements		
* Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-474 665,976	-126 807,219
* Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		
* Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	-116 624,000	-150 947,700
* Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinés à l'exploitation		
* Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		
* Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-591 289,976	-277 754,919
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
* Encaissements suite à l'émission d'actions		
* Dividendes et autres distributions		
* Encaissements provenant d'emprunts		
* Remboursements d'emprunts		
* Variation des ressources spéciales		
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	0,000	0,000
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités	0,000	0,000
Variation de Trésorerie	1 174 653,144	1 198 962,375
Trésorerie de début d'exercice	1 358 603,111	159 640,736
Trésorerie de fin d'exercice	2 533 256,255	1 358 603,111

DECOMPTE FISCAL

	Réintégrations	Déductions
RESULTAT COMPTABLE	2 101 361,810	
DOTAT° PROV.S/ACT° NON COTEES	129,234	
REPRISE PROV.S/ACT° NON COTEES		228,350
MOINS VALUE SICAV	202 161,170	
DIVIDENDES ENCAISSEES		530 752,686
CHARGES NON DEDUCTIBLES (Contrôle fiscal 2004 à 2007)	159 527,163	
REPRISE PROVISION POUR RISQUE ET CHARGE		184 000,000
BENEFICE FISCAL		1 748 198,341
BENEFICE FISCAL IMPOSABLE		1 748 198,341
REINVESTISSEMENTS EXONERES		655 800,000
HOPITAL PRIVE EL AMEN 50%	874 099,171	
	655 800,000	
	655 800,000	
	655 800,000	
BENEFICE IMPOSABLE		1 092 398,341
BENEFICE IMPOSABLE (arrondie au dinar inférieur)		1 092 398,000
CHIFFRE D'AFFAIRE		23 217 783,007
IMPOT THEORIQUE		382 339,300
MINIMUM IMPOT (chiffre affaire)		23 217,783
MINIMUM IMPOT (bénéfice avant réinvestissement)		349 639,668
IMPOT SUR LES SOCIETES		382 339,300
RESULTAT NET		1 719 022,510

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. Principes et méthodes comptables

Les principes et méthodes retenus pour la préparation et la présentation des états financiers de la société au 31/12/2011 sont ceux définis par le Système Comptable des Entreprises et notamment par les normes NCT 26 à NCT 31.

Les mouvements et les positions comptables sont exprimés en dinar tunisien. Les opérations traitées au cours de l'exercice et ayant pour contre partie une devise étrangère (principalement les opérations de réassurance), sont constatées sur la base du cours de change du jour de l'opération.

>Les postes du bilan

1. Actifs incorporels

Ce poste enregistre les investissements de recherche et de développement, les concessions, brevets, licences, logiciels et marques ainsi que les fonds commerciaux acquis par la société.

2. Actifs corporels d'exploitation

Ce poste enregistre les installations, agencements et aménagements, le matériel de transport, le matériel de bureau et informatique ainsi que le mobilier de bureau. Par dérogation à la norme comptable NCT 5, les actifs corporels d'exploitation font l'objet d'amortissements annuels aux taux suivants :

Matériel de transport : 20 %
Mobilier de bureau : 20 %
Matériel de bureau : 20 %
Agencements, aménagements et installations : 15 %
Matériel informatique : 33.33 %
Logiciels : 33.33 %

3. Placements

3.1. Placements immobiliers

Les placements immobiliers regroupent :

Les terrains non construits,
Les immeubles hors exploitation (immeubles de rapport),
Les parts des sociétés à objet foncier non cotées,

Les placements immobiliers sont inscrits au bilan à leur coût de revient, hors frais d'acquisition, d'impôts et taxes récupérables et augmentés des travaux de construction et d'amélioration, à l'exclusion des travaux d'entretien proprement dits.

Les placements immobiliers ont été évalués à leur coût de revient, minoré des amortissements (pour les biens amortissables), des provisions pour dépréciation, lorsque la dépréciation présente un caractère durable mais pas irréversible et d'une correction de valeur, lorsque la dépréciation est irréversible.

Pour ces placements immobiliers amortissables, et par dérogation à la norme comptable NCT5, la société a retenu les modalités d'amortissement suivantes :

Terrains : non amortis Immeubles hors exploitation : 5%

Au 31/12/2011, les placements immobiliers de la société sont libres de toute sûreté ou servitude.

3.2. Placements dans les entreprises liées et participations

Les placements dans les entreprises liées et dans les entreprises dans lesquelles il existe un lien de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition, hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables.

3.3. Autres placements

3.3.1. Actions et autres titres à revenus variables

Cette catégorie de placements comprend les titres dont le revenu dépend directement ou indirectement du résultat ou de l'un des éléments du résultat de l'émetteur. A ce titre, sont considérées comme titres à revenus variables les actions ordinaires, les actions à dividende prioritaire sans droit de vote, les certificats d'investissement ainsi que les parts des organismes de placement collectifs (SICAV et FCP).

Les actions et autres titres à revenu variables sont enregistrés à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables.

A l'inventaire, ces placements sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins values par rapport à leur coût d'entrée font l'objet d'une dotation aux provisions inscrites en charges de l'exercice. Les plus values par rapport à ce coût ne sont pas constatées.

La valeur d'inventaire retenue pour chacune des catégories est la suivante :

Actions cotées : cours moyen du mois de décembre

Actions non cotées : valeur mathématique au 31 décembre N-1

Parts d'OPCVM : valeur liquidative du 31 décembre

3.3.2. Obligations et autres titres à revenu fixe

Cette catégorie de placements comporte les titres autres que les titres à revenu variable, et notamment les obligations à taux fixe ou variable, les obligations indexées, les titres participatifs, les titres de créance négociables, etc.

Les obligations et autres titres à revenu fixe sont enregistrés à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables et hors intérêts courus à l'achat.

Lorsqu'un risque de recouvrement du principal et/ou des intérêts est constaté, une provision est constatée à due concurrence.

3.3.3. Prêts et dépôts auprès des établissements bancaires et financiers

Cette rubrique comporte les prêts de toute nature, accordés aux entreprises ou au personnel ainsi que les avances sur contrats vie.

Une provision pour dépréciation est constatée dès lors qu'un risque de défaillance du débiteur apparaît.

3.4. Créances

Cette rubrique comporte les créances nées d'opération d'assurance directe, les créances nées d'opérations de réassurance et les autres créances.

3.4.1. Créances nées d'opération d'assurance directe

Les créances nées d'opération d'assurance directe enregistrent les créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance, les créances sur les co-assureurs, les primes à annuler, les primes acquises et non émises brutes ainsi que les créances nées de la subrogation de la compagnie dans les droits de l'assuré.

3.4.2. Créances nées d'opération de réassurance

Les créances nées d'opérations de réassurance enregistrent les créances sur les réassureurs et les cédantes, les créances sur les courtiers de réassurance ainsi que la part des réassureurs dans les primes non acquises et les primes à annuler.

3.4.3. Autres créances

Les autres créances enregistrent les créances qui ne sont pas liées directement à l'activité d'assurance et/ou de réassurance. Tel est le cas des créances sur le personnel, l'Etat, les organismes de sécurité sociale et les collectivités publiques ainsi que les autres débiteurs divers.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée pour les créances lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

3.5. Autres éléments d'actif

Ce poste recense les liquidités et équivalents de liquidités (avoirs en banques, chèques et effets à l'encaissement, CCP, caisse, etc. ainsi que les comptes de régularisation actif (les frais d'acquisition reportés, les produits à recevoir, les charges à répartir, les charges constatées d'avance, l'écart de conversion actif ainsi que les différences sur prix de remboursement à percevoir)

3.5.1. Frais d'acquisition reportés

Il s'agit de la fraction des frais d'acquisition (commissions et frais internes liés à L'établissement des contrats) constatés en charges de l'exercice et qui n'est pas imputable à la période comptable.

3.5.2. Différences sur prix de remboursement à percevoir

Si la valeur de remboursement des obligations et autres titres à revenus fixes est différente de la valeur d'acquisition, la différence, pour chaque ligne de titres, est

rapportée au résultat sur la durée de vie résiduelle des titres par la comptabilisation, soit d'une charge (sur côte) soit d'un produit (décote).

3.6. Capitaux propres

Les capitaux propres représentent les apports en capital, les réserves et primes liées au capital, les résultats reportés ainsi que le résultat de la période.

L'impact des changements de méthodes comptables ainsi que les corrections d'erreurs fondamentales sont inscrits en ajustement des résultats reportés.

3.7. Provisions techniques

Ces provisions sont déterminées en brut de réassurance, la part des réassureur figurant à l'actif du bilan.

3.7.1. Provision mathématiques (vie)

Cette provision représente, pour chaque contrat d'assurance vie, la valeur actuelle des engagements réciproques de l'assureur et de l'assuré.

Elle comprend la valeur actuarielle estimée des engagements de l'assureur, y compris les participations aux bénéfices, déductions faite de la valeur actuarielle des primes futures à recevoir compte non tenu des chargements d'acquisition.

3.7.2. Provision pour frais de gestion

Cette provision est constituée en vue de faire face aux charges de gestion futures des contrats en portefeuille, dans la mesure où ces charges ne sont pas couvertes par des revenus futurs.

3.7.3. Provision pour participation aux bénéfices et ristournes

Dans la mesure où les sommes dues au titre des participations aux bénéfices et/ou des ristournes n'ont pas encore été versées ou créditées aux assurés, la provision pour participation aux bénéfices et ristournes enregistre à la date d'arrêté des comptes, l'engagement de la compagnie qui résulte des clauses contractuelles, de dispositions réglementaires et/ou d'une décision de gestion et ce, pour chacune des catégories d'assurance.

3.7.4. Provision pour sinistres à payer

Il s'agit de la dette de la société envers ses assurés au titre des sinistres, rachats, capitaux échus et arrrages de rentes à payer, déclarés ou non, et non encore payés à la date d'arrêté des comptes. Cette provision est calculée dossier par dossier.

Les dépenses sont estimées à leur coût futur (non actualisé) et tiennent compte des frais de règlement des sinistres. En contrepartie, les provisions mathématiques afférentes aux contrats concernés sont exclues des provisions mathématiques.

Le taux de chargement retenu est déterminé en fonction des taux de frais de règlement des sinistres réellement observés.

3.7.5. Provision pour risque d'exigibilité des engagements techniques

Destinée à faire face à une insuffisance de la liquidité des placements, notamment en cas d'accélération du rythme de règlement des sinistres, cette provision est constituée lorsque, pour l'ensemble des placements, la compensation entre les plus values latentes et les moins values latentes résultant de la comparaison de la valeur comptable des placement à leur valeur d'inventaire, fait apparaître une moins value latente.

>Les postes des états de résultat

1. Produits des placements transférés et alloués

Le résultat de la gestion des placements est ventilé en deux parties :

- les produits nets provenant du placement des provisions techniques, figurant dans l'état de résultat technique
- les produits nets provenant du placement des capitaux propres, figurant dans l'état de résultat non technique.

A l'inventaire, une écriture comptable est passée pour transférer de l'état de résultat non technique vers l'état de résultat technique, la part des produits nets des placements alloués au prorata des provisions techniques nettes dans le total constitué par les capitaux propres et les provisions techniques nettes de réassurance.

2. Les charges par destination

Les frais généraux sont présentés par destination. Les destinations regroupent les postes suivants :

- Frais de règlement des sinistres (frais des services règlement),
- Frais d'acquisition (commissions d'acquisition, frais commerciaux),
- Frais d'administration (frais des services chargés du « terme », commissions de gestion),
- Frais de gestion des placements (frais des services de gestion des placements, courtages, etc.),
- Autres charges techniques (charges de direction générale).

Les charges non techniques sont celles qui résultent d'activités sans lien technique avec l'activité d'assurance.

Les méthodes utilisées pour réaliser l'affectation des frais généraux par nature aux destinations sont les suivantes :

- Imputation directe sans application des clés de répartition pour les charges directement affectables à une destination : tel est le cas des comptes de charges par nature correspondants à une seule destination (frais sur titres, dotations aux amortissements des immeubles, etc.).
- Affectation selon l'effectif de la destination : cette méthode concerne principalement les frais de personnel et autres charges rattachées.
- Imputation indirecte des autres frais généraux : Cette méthode concerne tous les autres comptes de frais généraux qui n'ont pas été affectés directement aux destinations par l'une des deux autres méthodes.

En ce qui concerne l'imputation indirecte de ces charges, celle-ci s'effectue à partir de clés de répartition.

II. Notes sur les postes du bilan

Aucun élément du bilan n'a fait l'objet d'une quelconque réévaluation
Aucun actif détenu par la société ne fait l'objet d'une clause de réserve de propriété.
La société n'a procédé à l'émission d'aucun titre à revenu fixe.

>A1 : Actifs incorporels et actifs corporels

Nature de l'actif	Brut au 31/12/2010	Mouvement 2010	Brut au 31/12/2011	Amort. Et Prov.	Net au 31/12/2011
logiciels	304 238,152		304 238,152	213 001,464	91 236,688
autres immobilisations incorporelles	26 224,525		26 224,525	26 224,525	0,000
logiciels en cours	267 990,686	162 847,780	430 838,466		430 838,466
Total	598 453,363	162 847,780	761 301,143	239 225,989	522 075,154

Nature de l'actif	Brut au 31/12/2010	Mouvement 2010	Brut au 31/12/2011	Amort. Et Prov.	Net au 31/12/2011
installations, agencements et amenagements	234 437,614	19 754,365	254 191,979	206 397,964	47 794,015
materiel de transport	44 900,000		44 900,000	15 715,000	29 185,000
materiel de bureaux	23 892,288		23 892,288	21 879,910	2 012,378
materiel informatique	209 199,525	18 894,880	228 094,405	204 251,674	23 842,731
meublier de bureaux	24 769,030	1 058,476	25 827,506	21 795,680	4 031,826
Total	537 198,457	39 707,721	576 906,178	470 040,228	106 865,950

>A2 : Placements

Nature de l'actif	Brut au 31/12/2010	Mouvement 2010	Brut au 31/12/2011	Amort. Et Prov.	Net au 31/12/2011
placements immobiliers et placements immobiliers en cours	3 001 521,880	589 324,000	3 590 845,880	224 791,764	3 366 054,116
actions et autres titres à revenus variable (cotés)	1 646 911,699	7,560	1 646 919,259	25 307,867	1 621 611,392
OPCVM	5 841 086,277	551 571,788	6 392 658,065		6 392 658,065
fonds commun de placement	1 461 745,361	10 554,752	1 472 300,113		1 472 300,113
actions et autres titres à revenus variable (non cotés)	185 014,000	635 800,000	820 814,000	5 161,258	815 652,742
obligations et autres titres à revenus fixes	91 523 601,300	15 961 580,000	107 485 181,300		107 485 181,300
autres placements	1 906 484,777	409 825,056	2 316 309,833		2 316 309,833

Participations et entreprises liées

1. Entreprises liées

Les entreprises liées (ou filiales) sont les entreprises dans lesquelles la société détient (directement ou indirectement) la majorité des droits de vote ou dans lesquelles elle détient un intérêt important dans les droits de vote (> 40%) et y exerce le pouvoir de direction de la politique financière et managériale de l'entreprise. Il s'agit d'entreprises dépendantes, contrôlées par la société.

Au 31/12/2011, la société ne détient aucune participation répondant à la définition d'entreprise liée.

2. Entreprises avec lien de participation

Les entreprises avec lien de participation sont les entreprises sur lesquelles la société exerce une influence notable (participation aux décisions de la politique financière et opérationnelle) sans pour autant en avoir le contrôle.

Au 31/12/2011, la société ne détient aucune participation répondant à la définition d'entreprise avec lien de participation.

Filiales et participations

SOCIETES	Capital	VN	Nombre	%	BRUT	Corrections	Net
ADWYA	110 000 000	1	4141	0,00%	9 600,420	0,600	9 600,420
AMEN SYSTEMES	120 000	120	12000	8,33%	100833%1000	0,000	100833%1000
ARTES	25 500 000	1	852	0,00%	8 801,160	-679,896	8 121,264
BATAM	20 000 000	10	272	0,01%	5 005,058	-5 005,058	0,000
BATAM DA 1/4			2		8,942	-8,942	0,000
BIAT	170 000 000	170	19835	0,12%	429 202,027	0,000	429 202,027
BYZACENE	4 600 000	100	600	1,30%	6001,30%600	0,000	6001,30%600
COMAR IMMOBILIERE	11 500 000	500	12454	10,83%	1 245 400,000	0,000	1 245 400,000
COMAR INVEST	3 000 000	100	900	3,00%	90 000,000	0,000	90 000,000
ENNAKL	30 000 000	1	10000	0,03%	107 000,000	-12 800,000	94 200,000
ICF	9 000 000	10	150	0,02%	8 405,000	-1 311,800	7 093,200
PGH	180 003 600	1	139257	0,08%	995 339,490	0,000	995 339,490
SALIM	13 300 000	5	264	0,01%	3 960,000	0,000	3 960,000
SIFA	60 000	10	50	0,83%	11 150,000	-10 049,700	1 100,300
SOTETEL	23 184 000	1	560	0,00%	13 937,325	-10 486,605	3 450,720
SOTRAPIL	16 359 200	5	21	0,00%	315,397	-29,566	285,831
SOTUMAG	12 000 000	1	5787	0,05%	6 218,400	8,400	6 218,400
TPR	42 000 000	1	3062	0,01%	9 148,040	0,000	9 148,040
TUNIS RE	45 000 000	5	7856	0,09%	54 992,000	2,000	54 992,000

TOTAL	3 068 483,259	-40 371,567	3 028 111,692
--------------	----------------------	--------------------	----------------------

- Au 31/12/2011, la société ne possède aucune part dans une entreprise lui conférant la qualité d'associé indéfiniment responsable.
- Les corrections de valeurs sont déterminées conformément aux règles d'évaluation énoncées au niveau des principes et méthodes comptables.

>A3 : Créances

Libellé	2011			2010		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Primes à annuler	-124 868,385		-124 868,385	-89 767,231		-89 767,231
Autres créances nées d'opérations d'assurance directes	3 487 113,482	56 788,448	3 430 325,034	3 194 815,535	56 788,448	3 138 027,087
Autres créances nées d'opérations de réassurance directes	7 107,442		7 107,442	46 157,326		46 157,326
Personnel	14 807,071	19 611,189	-4 804,118	13 085,390	19 611,189	-6 525,799
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	3 031 817,894		3 031 817,894	4 733 612,302		4 733 612,302
Débiteurs divers	54 663,933		54 663,933	1 519,369		1 519,369
Totaux	6 470 641,437	76 399,637	6 394 241,800	7 899 422,691	76 399,637	7 823 023,054

> A4 : Autres éléments d'actifs

Libellé	2011	2010
Caisse	8 547,192	3 768,202
Banques et chèques postaux	2 524 709,063	1 354 834,909
Effets à l'encaissement	5 083,404	6 182,704
Frais d'acquisitions reportés	825 726,300	941 891,572
Intérêts courus et non échus	4 114 442,590	3 668 799,956
Différences sur prix de remboursement	2 046 016,979	1 843 797,138
Charges constatées d'avance	39 756,119	17 411,486
Autres	7 315,555	4 712,822
Totaux	9 571 597,202	7 841 398,789

>P1 : Capitaux propres avant affectation

Libellé	Solde au 31/12/2010	Affectation bénéfice 2010	Dividendes	Augmentation de capital	Bénéfice 2011	Solde au 31/12/2011
Capital social	4 000 000,000			2 000 000,000		6 000 000,000
Réserve légale	400 000,000	77 372,849				0 77 372,849
Primes d'émission	50 000,000					50 000,000
Réserve pour fonds social	568 187,521					568 187,521
Réserve pour toutes éventualités	1 855 365,985	577 384,126				2 432 750,111
Réserve spécial d'investissement	150 000,000	472 700,000				622 700,000
Résultat	1 547 456,975	-1 127 456,975	-420 000,000		1 719 022,510	1 719 022,510
Total	8 571 010,481	0,00	-420 000,000	2 000 000,000	1 719 022,510	11 870 032,991

NB : Au 31/12/2011, la société ne détient aucune action propre et n'a acheté ni vendu aucune action propre au cours de l'exercice.

(*) Le capital de la HAYETT, au 31/12/2011, est composé de 60 000 actions dont le nominal s'élève à 100 dinars. Le capital est totalement libéré et il est détenu par les actionnaires suivants :

Actionnaires	Nombre	VN	Montant	%
COMAR	40 000	100	400010040	66,67%
AMEN BANK	15 000	150	1 500 000	25,00%
PGL Holding	3 000	100	300010030	5,00%
Autres	2 000	100	200010020	3,33%
TOTAL	60 000		60 000 000	100,00%

> P2 : Autres dettes

Libellé	2011	2010
Autres créances nées d'opérations d'assurance directes	909 123,686	1 120 045,911
Autres créances nées d'opérations de réassurance directes	168 937,906	65 841,275
Personnel	16 448,881	11 567,458
Etat, impôts et taxes retenues à la source	937 246,821	709 562,789
Etat, organismes sociaux	69 776,528	73 508,232
Etat, autres impôts et taxes	17 166,400	12 917,143
Créditeurs divers	324 643,835	291 616,603
Totaux	2 443 344,057	2 285 059,411

>P3 : Autres passifs

Libellé	2011	2010
Amortissements des différences sur prix de remboursement	928 553,124	708 247,396
Charges à payer	352 782,642	363 761,907
Totaux	1 281 335,766	1 072 009,303

III. Notes sur les postes des états de résultat

> Ventilation des charges et des produits des placements

Libellé	2011	2010
revenus des participations	531 885,611	224 922,739
revenus des autres placements	6 382 709,996	5 359 436,306
autres revenus financiers	265 495,066	1 192 551,260
Total produits des placements	7 180 090,673	6 776 910,305

frais externes	5 875,111	1 718,472
autres frais	495 058,321	400 045,607
Total charges des placements	500 933,432	401 764,079

- Les produits financiers arrêtés au 31/12/2011 comportent 530 752,686 dinars de dividendes.

> Ventilation des charges de personnel

Libellé	2011	2010
Salaires	1 070 686,581	1 016 976,668
charges sociales	204 070,834	203 645,732
Autres	126 460,043	116 375,768
Total	1 401 217,458	1 336 998,168

> Charges de commissions

Les commissions de toute nature, allouées aux agents généraux, courtiers et autres apporteurs afférentes à l'assurance directe et comptabilisées au cours de l'exercice s'élèvent au 31/12/2011 à 1 523 822,448 dinars, contre 1 385 111,320 dinars au 31/12/2010.

> Impôts sur le résultat

Libellé	Réintégrations	Déductions
résultat comptable avant impôt	2 101 361,810	
moins value s/sicav	202 161,170	
dotations provisions s/sicav	129,234	
reprise provisions s/actions non cotées		228,350
dividendes		530 752,686
charges non déductibles	159 527,163	
reprise provision pour risques et charges		184 000,000
réinvestissement exonéré		655 800,000
	2 463 179,377	1 370 781,036
résultat imposable (bénéfice)		1 092 398,341
impôt sur les sociétés		382 339,300
minimum d'impôt		349 639,668
résultat net (bénéfice)		1 719 022,510

IV. Engagements reçus et donnés

	31/12/2011	31/12/2010
Engagements reçus		
avals, cautions et garanties reçus		
engagements de rachat de titres et d'actifs	153 183,600	108 031,059
Engagements donnés		
avals, cautions et garanties reçus		
engagements de rachat de titres et d'actifs	153 183,600	108 031,059

V. Notes sur le contrôle interne

Le programme d'Audit pour l'année 2011 a été établi en fonction des priorités arrêtées par la direction générale et le comité d'audit et compte tenu des recommandations des commissaires aux comptes. Ce programme porte sur les fonctions et processus suivants :

- Souscription des contrats de bancassurance.
- Recouvrement et entretien du portefeuille.
- Gestion des rachats.
- Gestion des contrats collectifs.
- Mission de suivi du rapport du commissaire aux comptes se rapportant au contrôle interne.

Le service Audit interne n'a assuré durant l'année 2011 que le suivi du rapport du commissaire aux comptes se rapportant au contrôle interne.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Messieurs les actionnaires
de la Société Assurances HAYETT

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport d'audit des états financiers de la société « Assurances HAYETT » arrêtés au 31 décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total net du bilan de 140 064 548 dinars, un résultat net de l'exercice de 1 719 023 dinars et un résultat technique vie net de 1 629 187 dinars, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Responsabilités

Nous avons audité les états financiers de la société « Assurances HAYETT » arrêtés au 31 décembre 2011. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

2 - Opinion

A notre avis, les états financiers de la société « Assurances HAYETT » arrêtés au 31 décembre 2011, annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2011, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, et conformément aux dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du Code des Sociétés Commerciales, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice mis à votre disposition à l'occasion de l'assemblée générale.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers et ce, en application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005.

Nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la société « Assurances HAYETT » à la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières.

Le Commissaires aux Comptes

FINOR

Fayçal DERBEL

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**

Messieurs les actionnaires
de la Société Assurances HAYETT

En application des dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

1- Votre société a conclu avec la « COMAR » un contrat de location en vertu duquel elle met à sa disposition deux locaux nécessaires à l'exercice de son activité sis à l'immeuble AMMA, rue sœur Joséphine Trocadéro – Sousse, et ce, moyennant un loyer annuel hors taxe de D : 7.200 majoré de 5% à chaque échéance annuelle, soit à compter du premier juillet 2005.

Cette location est consentie pour une période d'une année commençant le premier juillet 2004, renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

Les loyers facturés au titre de l'exercice 2011 se sont élevés à D : 9.890 hors TVA.

2- Votre société a conclu avec la « COMAR » un contrat de location en vertu duquel elle met à sa disposition un espace à usage professionnel, situé au RDC et au 2^{ème} étage de l'extension du siège de la COMAR situé à l'angle de l'avenue du Maghreb Arabe et la de rue Sindbad totalisant 917,86 m², et ce, moyennant un loyer annuel hors taxe de D : 94.000 majoré de 3% à chaque échéance annuelle à compter du premier Avril 2009.

Cette location est consentie pour une période d'une année commençant le premier Avril 2009 et renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

Les loyers au titre de l'exercice 2011 se sont élevés à D : 98.998 hors TVA.

3- Conformément au contrat de location signé entre votre société et la société « COMAR », les frais de consommation d'eau, d'électricité, de nettoyage, de gardiennage de l'immeuble ainsi que les honoraires des contrats d'entretien et de maintenance périodique des installations à usage commun sont pris en charge par HAYETT proportionnellement à la surface occupée.

La société « COMAR » a facturé à votre société au titre de l'exercice 2011 un montant de D : 48.141.

Ces conventions ne suscitent pas de notre part de remarques particulières.

Nous n'avons reçu aucun avis de la part de votre conseil d'administration concernant d'autres opérations régies par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Par ailleurs et en dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Le Commissaires aux Comptes

FINOR

Fayçal DERBEL

